

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 mars 2024.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoint(s) : C. Seifert, R. Personnaz, S. Mercet, Nicolas Laks
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, G. Vilmint, S. Pérou, S Baud, M. Bourguignon
Formant la majorité des membres en exercice.
Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, S. Casabianca, R. Cusin
Pouvoirs : T. Eudes donnée à S. Baud,
C. Arhuero donné à M. Genoud
Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	12
Votants	14
Dont pouvoirs	02

N° 2024-26

AMENAGEMENT- Implantation de la Maison des enfants extraordinaires (Mexx) dans un local communal

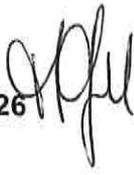
La Maison des Enfants Extraordinaires du Genevois s'inscrit dans une dynamique de solidarité envers les familles d'enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement (TND) qui ne se sentent pas suffisamment accompagnées et évoquent de nombreuses difficultés dans leurs parcours : errance diagnostique, manque d'information, rareté des professionnels formés, frais et temps de trajet excessifs, faible lien avec l'école...

Ces situations peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'équilibre des foyers et menacer leurs liens sociaux : déscolarisation, arrêts de travail, épuisement parental et familial, burn out...

Pour répondre à cette problématique, la Mexx propose de réunir en un même lieu un pôle prévention/formation sur le neurodéveloppement et un pôle thérapeutique innovant, pluridisciplinaire et coordonné, en lien avec l'école. Cela permettra de lutter contre l'apparition de ces TND ou de les faire régresser plus efficacement avec un effet bénéfique sur l'équilibre familial des foyers concernés.

Seront proposés au sein de cette structure :

- Des suivis paramédicaux individuels
- Des ateliers de groupe
- Des loisirs adaptés
- Un soutien à la parentalité
- Des temps de répit pour les parents
- Des actions de sensibilisation auprès des familles, des écoles ou encore des professionnels de la petite enfance
- Des actions de formations sur le neurodéveloppement auprès des professionnels de santé



La Mexx s'implante dans le Genevois français, car il s'agit d'un territoire confronté à un déficit de professionnels libéraux spécialisés dans les troubles du neurodéveloppement. Dans un territoire qui subit une très forte croissance démographique, les familles rencontrent d'importantes difficultés pour permettre à leurs enfants de bénéficier d'un suivi adapté à leurs troubles.

La Mexx a pris contact avec la commune il y a quelques mois pour nous présenter leur projet et nous interroger sur les locaux éventuellement disponibles sur notre territoire. Il se trouve que le local de l'ancien dentiste étant désormais vacant, nous leur avons proposé.

Ce local a un emplacement et un environnement très favorable pour leur activité : centre-bourg, proche du SIVU Beaupré (doté d'une classe Ulis par ailleurs), proche du parc Meyer pour leurs activités extérieures.

Le local nécessite des travaux de remise en état ainsi que quelques aménagements concernant la disposition des pièces.

Ces travaux seront financés par la Mexx avec une participation financière de la commune sur les travaux qui auraient été nécessaires à toute forme de location de ce local.

La partie à charge de la commune devrait avoisiner les 48 000€.

La négociation menée avec la Mexx a abouti à un loyer mensuel initial de 1000.00€ hors charges.

La Mexx commencerait à payer un loyer à compter de la mise en service de l'activité.

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de valider le principe de l'implantation de cette activité dans ce local et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail qui liera la mairie à la Mexx.

Monsieur le maire précise que cette association intervient auprès de certains élèves ULIS du SIVU avec un bénéfice certain aussi bien pour les élèves que pour les parents. Son installation au sein de la commune est appréciée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie Laks



Le maire,

Marc Genoud



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

